



1 creancier m a mis les huissiers apres moi

Par **pepsy39**, le **02/04/2014** à **20:46**

bonsoir;je voudrais vs demander 1 renseignement. 1 creancier m a mis les huissiers aux fesses parce que j avais 3 mensualites de retard.je leur ai verse 8 e puis apres je leur ai dit je reprends le plan de surendettement.Ils n ont rien voulu savoir.J ai depose 1 dossier de surendettement j ai la reponse ds 3 mois .La b de france m a dit que ce n est pas sur que je sois protegee.Qie dois je faire? Ma conseillere en economie a fini avec moi et l assistante sociale m a dit qu elle ne pouvait rien pour moi.Merci de votre reponse

Par **domat**, le **03/04/2014** à **00:26**

bjr,
un créancier a le droit de réclamer le paiement d'une dette à son débiteur, c'est tout à fait logique et normal surtout tant que la commission de surendettement n' a pas statué pour votre cas.
tant que votre créancier n'a pas obtenu une décision d'un tribunal vous condamnant, vous ne risquez pas grand chose sauf que votre dette augmente avec les intérêts qui s'y ajoutent.
cdt